



## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE L'ORÉE DU BOIS



# SOMMAIRE

1.	Présentation des ALSH d'Oberhausbergen .....	3
1.1.	Rappel des éléments du Projet Educatif.....	3
1.1.1.	Orientations éducatives .....	3
1.1.2.	Principes fondamentaux.....	4
1.1.3.	Communication.....	4
1.1.4.	Tarifs.....	5
1.2.	<i>Organisation fonctionnelle</i> .....	5
1.2.1.	Localisations et contacts.....	5
1.2.2.	Restauration.....	6
1.3.	<i>Valeurs et objectifs transversaux</i> .....	6
1.3.1.	Présentation et déclinaison des valeurs défendues .....	6
1.3.2.	Présentation des objectifs transversaux aux trois structures .....	7
2.	Présentation de l'ALSH .....	9
2.1.	Moyens.....	9
2.1.1.	Matériels.....	9
2.1.2.	Humains.....	9
2.2.	La place de l'enfant au sein de la structure.....	11
2.3.	Fonctionnement : objectifs pédagogiques, démarches, modalités d'évaluation .....	12
2.3.1.	La pédagogie employée .....	12
2.3.2.	Accueil de midi .....	15
2.3.3.	Accueil du soir.....	17
2.3.4.	Accueil des mercredis et vacances.....	17
2.3.5.	Mise en place du plan mercredi .....	19
2.4.	Les sorties.....	19
2.5.	La place des parents.....	20
2.6.	Partenaires et projets.....	21

## 1. PRÉSENTATION DES ALSH D'OBERHAUSBERGEN

### 1.1.

### RAPPEL DES ÉLÉMENTS DU PROJET EDUCATIF

#### 1.1.1. ORIENTATIONS ÉDUCATIVES

##### **Les ALSH : un lieu de socialisation, de responsabilisation et de citoyenneté :**

Les accueils de loisirs sont des espaces où les enfants apprennent à vivre ensemble, à respecter les règles collectives et à devenir progressivement acteurs de la vie en collectivité.

##### **Les ALSH : un lieu d'éducation, une passerelle entre l'école, la famille et les partenaires locaux :**

Ces temps périscolaires complètent les autres temps de vie de l'enfant et favorisent la cohérence éducative avec les différents intervenants de son quotidien.

##### **Les ALSH : un lieu d'animation et de découverte :**

À travers des activités variées, les enfants explorent de nouveaux centres d'intérêt, développent leur curiosité et leur créativité.

##### **Adapter les organisations des accueils au développement et aux besoins des enfants :**

L'ensemble des accueils est pensé dans le respect des rythmes de l'enfant, en veillant à son bien-être, à sa sécurité et à sa capacité à s'épanouir.

##### **Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap :**

Pour accueillir au mieux les enfants en situation de handicap, l'équipe de direction est à l'écoute de la famille, afin d'explorer toutes les possibilités (aménagement de locaux, prise en charge particulière...) pour optimiser les conditions d'accueil de l'enfant et de sa famille.

L'organisation mise en place doit répondre au mieux aux besoins de l'enfant, sans mettre en difficulté, ni le groupe, ni l'équipe d'animation. Diverses formations autour du handicap peuvent être suivies par les membres de l'équipe d'animation, en fonction des besoins.

Les structures sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

---

### 1.1.2. PRINCIPES FONDAMENTAUX

- **Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants :**
  - **Veiller à la sécurité physique** amène à prévenir le risque d'accident en prenant des dispositions (matériel adapté, règle d'utilisation, organisation, surveillance...). Dans les cas extrêmes (accidents graves), gestes de premiers secours pour les diplômés et recours au SAMU sont systématiques ;
  - **Veiller à la sécurité morale** amène à faire distinguer à l'enfant ce qui est bien et ce qui ne l'est pas. Dans ce cadre l'équipe d'animation peut être amenée à sanctionner, tout en prenant le temps d'expliquer les raisons d'une sanction en amenant l'enfant à une réflexion constructive pour ne pas réitérer les mauvais comportements et à rechercher les moyens de réparer son erreur et s'excuser. Le principe est également de valoriser les "bonnes actions".
  - **Veiller à la sécurité affective**, c'est faire ressentir des émotions positives, favorables à l'épanouissement et à la construction de soi.
- **La bienveillance :**

Les relations au sein du de la structure entre les différents acteurs doivent être faite avec bienveillance, cela contribue à la mise en place d'un cadre de vie agréable au sein des structures.

---

### 1.1.3. COMMUNICATION

- **A destination des familles :**
  - Support visuel (affiche, plaquette...) au sein de l'accueil en ce qui concerne les évènements et échéances de la structure ;
  - Réunions : comité de pilotage, réunion d'échange et d'information ;
  - Communication orale pour tout ce qui est en lien avec le quotidien des enfants et de la structure ;
  - Courrier, pour la facturation ;
  - E-mail pour échanger des informations ponctuelles, les réponses aux inscriptions, les informations sur la rentrée scolaire de septembre et informer des évènements exceptionnels.
- **A destination des partenaires :**
  - Réunion autour de projets communs ;
  - Echange d'e-mail ;
  - Communication orale (avec les professeurs des écoles...).
- **Communication interne :**
  - Réunion de direction avec les différents responsables des services ;
  - Réunion quotidienne avec l'équipe d'animation.

#### 1.1.4. TARIFS

La tarification pour les parents relève d'une décision du conseil municipal annuelle.

La grille tarifaire est disponible sur le site internet de la commune [www.oberhausbergen.com](http://www.oberhausbergen.com) et dans les structures.

### 1.2. ORGANISATION FONCTIONNELLE

#### 1.2.1. LOCALISATIONS ET CONTACTS

Localisation des écoles et ALSH



#### Accueil de loisirs « les ExplOrateurs »

- 9 Rue des magnolias, 67205 OBERHAUSBERGEN
- 03 88 56 07 96
- [lesexplorateurs@oberhausbergen.com](mailto:lesexplorateurs@oberhausbergen.com)

#### Accueil périscolaire « L'Annexe »

- 6A place du général Leclerc, 67205 OBERHAUSBERGEN
- 03 88 56 07 96
- [lesexplorateurs@oberhausbergen.com](mailto:lesexplorateurs@oberhausbergen.com)

#### Accueil de loisirs « L'Orée du Bois »

- 4 Allée de l'Euro, 67205 OBERHAUSBERGEN
- A venir
- [loreedubois@oberhausbergen.com](mailto:loreedubois@oberhausbergen.com)

---

### 1.2.2. RESTAURATION

Un service de restauration est proposé en temps scolaire, les mercredis et durant les vacances scolaires. Les repas sont préparés par un traiteur qui les achemine en liaison froide jusqu'à l'office de restauration. Les enfants qui déjeunent sur place ont la possibilité de choisir un régime alimentaire à l'année en le signalant dans le dossier d'inscription (repas sans porc, repas standard, repas sans viande). Le repas est composé d'une entrée ou d'un fromage, d'un plat avec accompagnement et d'un dessert (fruit...). Un plat végétarien pour tous les enfants est défini par notre prestataire une fois par semaine. Les enfants ayant une allergie alimentaire, peuvent bénéficier d'un repas spécifique fournis par les parents, après accord avec la direction de l'accueil. Afin de garantir un service de restauration de qualité, un cahier des charges est élaboré par l'équipe de direction, mettant en avant la qualité du repas par rapport à son coût.

## **1.3. VALEURS ET OBJECTIFS TRANSVERSAUX**

---

### 1.3.1. PRÉSENTATION ET DÉCLINAISON DES VALEURS DÉFENDUES

- **LE RESPECT :**

- **Respect de l'enfant en tant qu'individu** : chaque enfant est une personne à part entière avec ses envies, ses besoins et son rythme de vie. Il a besoin d'un certain cadre pour évoluer sereinement. L'équipe d'animation met en place un cadre sécurisant et veille à répondre aux besoins de l'enfant en respectant les particularités de son rythme (sieste, concentration...).
- **Respect de la personne** : les relations entre les individus (enfants / animateur / directeur...) se vivent selon les règles de notre société. L'équipe se doit d'être à l'écoute de tous les acteurs de la vie de la structure pour respecter les besoins, les attentes et doit sensibiliser les enfants à cela.
- **Respect du matériel** : le matériel, après utilisation, doit être rangé et en état de fonctionner. L'équipe d'animation et les enfants doivent être soucieux du rangement et de l'utilisation adéquate du matériel.

- **LE PARTAGE :**

- **Partage des savoirs et compétences** : pour l'équipe d'animation, partager ses savoirs et compétences signifie mettre en place des activités ludiques répondant à des objectifs pédagogiques favorisant le développement de l'enfant. Il est nécessaire de favoriser ces échanges entre enfants également, sur différents temps. L'intérêt est de créer des liens par le biais de l'apprentissage par ses pairs.
- **Partager des instants de vie** : un accueil de loisirs est un lieu de vie où grandissent jour après jour des enfants accompagnés d'adultes. Chaque moment peut être propice à la construction de soi (repas, projet, activité). L'équipe d'animation met à profit ce sens du partage au quotidien.
- **Partage d'expériences** : chaque individu a une histoire ; le partage de manière formelle ou informelle peut susciter un intérêt pour le groupe afin de s'épanouir ensemble. L'équipe d'animation veille au bon sens de cette forme de partage.

---

### **1.3.2. PRÉSENTATION DES OBJECTIFS TRANSVERSAUX AUX TROIS STRUCTURES**

- **Développer la notion de Co-éducation entre les ALSH et les différents acteurs de la vie de l'enfant**
  - **Enjeux**

Les ALSH constituent des lieux de vie complémentaires à la famille et à l'école. Afin de garantir à l'enfant une continuité éducative cohérente et constructive. Il est essentiel de renforcer la collaboration entre les différents acteurs de la vie de l'enfant (animateurs, parents, enseignants, associations, institutions locales). Cette co-éducation permet d'assurer un cadre éducatif partagé, porteur de valeurs communes et respectueux des besoins de l'enfant.
  - **Mise en œuvre**

**Communication renforcée avec les familles.** Les relations avec les parents sont un pilier de la co-éducation. Les ALSH veillent à créer des espaces de dialogue et de convivialité, en proposant des temps de rencontre formels et informels permettant aux familles de partager un moment avec leurs enfants et les professionnels. Les retours et avis des familles sont valorisés à travers des outils tels que des questionnaires, échanges directes, réunions afin d'ajuster les pratiques éducatives et de mieux répondre aux attentes.

**Partenariat avec l'école et les autres structures locales.** Les ALSH développent des collaborations entre eux, avec l'école et les acteurs locaux, afin d'assurer une cohérence éducative et d'enrichir les expériences proposées aux enfants. Cela passe par l'organisation de projets communs (animations culturelles, expositions, événements, sorties...), la coordination des pratiques pour éviter les contradictions éducatives, ainsi que par des échanges réguliers entre tous les animateurs, enseignants et autres partenaires.

**Implication de l'enfant comme acteur de la co-éducation.** La co-éducation ne se limite pas aux adultes, l'enfant doit être reconnu comme acteur à part entière. Pour cela, il doit pouvoir bénéficier d'espaces de parole adaptés, favorisant l'expression de ses besoins, de ses ressentis et de ses idées. Ces contributions nourrissent les échanges entre adultes et permettent d'intégrer la vision de l'enfant dans les choix éducatifs.
  - **Perspectives**

Cette démarche de co-éducation vise à renforcer la confiance et la coopération entre les différents acteurs éducatifs, à valoriser le rôle de chacun, et à placer l'enfant au cœur des fonctionnements.
- **Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant au sein du groupe**
  - **Enjeux**

Les ALSH sont des lieux où l'enfant apprend à se construire individuellement tout en partageant des expériences collectives. L'épanouissement individuel repose sur la reconnaissance et la valorisation de chaque enfant, dans le respect de ses différences, de son rythme et de ses besoins. En parallèle, il s'agit de permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe, d'expérimenter la vie collective et d'apprendre la coopération.
  - **Mise en œuvre**

**Valorisation des talents et des singularités.** Les équipes d'animation veillent à proposer une diversité d'activités afin de s'adapter aux envies, aux capacités et aux rythmes de chaque enfant. Des espaces d'expression libre sont mis en place (artistiques, oraux, corporels) pour permettre à chacun de développer

sa créativité et de s'exprimer selon sa sensibilité. Des temps de partage favorisent également la mise en valeur des réussites personnelles au sein du groupe, permettant ainsi à l'enfant de se sentir reconnu et encouragé.

**L'accompagnement.** Les animateurs adoptent une posture d'écoute active et bienveillante, dans le respect des émotions et des besoins de l'enfant. L'accent est mis sur l'éducation au respect des différences et à la tolérance, afin de construire un climat de confiance et de coopération. En cas de difficultés relationnelles, l'équipe priviliege la médiation et la prévention des sanctions, afin que chaque enfant puisse s'intégrer et évoluer positivement dans le collectif.

- **Perspectives**

En favorisant l'épanouissement de chaque enfant dans la vie collective, les ALSH contribuent à former des individus confiants et respectueux, capables d'apporter leur singularité au service du groupe.

- **Développer l'autonomie et la responsabilisation**

- **Enjeux**

Les ALSH doivent permettre à l'enfant de devenir acteur de son quotidien. Le développement de l'autonomie et de la responsabilisation est essentiel pour favoriser la confiance en soi, l'initiative et l'apprentissage progressif de la liberté encadrée. En apprenant à faire des choix, à assumer des responsabilités et à gérer ses actes, l'enfant acquiert des compétences sociales et personnelles qui l'aident à grandir et à s'épanouir.

- **Mise en œuvre**

**Donner des choix et des espaces de décision.** Les équipes d'animation offrent régulièrement aux enfants la possibilité de choisir entre plusieurs activités libres ou encadrées, afin qu'ils puissent s'orienter selon leurs envies et leurs centres d'intérêt. Des temps de concertation sont à mettre en place (exemple : conseils d'enfants...), permettant à chacun de s'exprimer sur l'organisation de la vie de l'ALSH, de proposer des idées et de participer à la vie des structures.

**Responsabiliser progressivement.** L'autonomie s'acquiert pas à pas. Les responsabilités confiées aux enfants sont adaptées à leur âge et à leurs capacités, renforçant ainsi la confiance en soi et le sentiment d'utilité dans le groupe : ranger le matériel, aider au service des repas, aider un autre enfant, etc. L'accent est également mis sur l'autonomie dans les gestes du quotidien (s'habiller, gérer ses affaires, respecter les règles collectives).

**Encourager l'initiative.** Les enfants sont invités à être force de proposition, que ce soit pour inventer des jeux, imaginer des activités ou construire des projets collectifs (ex. sortie, spectacle, exposition). La prise de risques mesurée et l'expérimentation sont valorisées, car elles contribuent à l'apprentissage par essai-erreur et à la confiance en soi. Enfin, les animateurs encouragent la résolution autonome de petits conflits, afin de développer chez les enfants des compétences de médiation et de gestion des relations.

- **Perspectives**

En renforçant l'autonomie et la responsabilisation, les ALSH contribuent à aider les enfants à être capables de prendre des initiatives, de faire des choix réfléchis et de s'engager dans la vie collective. Ces compétences les accompagnent dans leur construction personnelle et leur intégration dans la société.

## 2. PRÉSENTATION DE L'ALSH

### 2.1. MOYENS

#### 2.1.1. MATÉRIELS

Les locaux se situent dans l'enceinte du groupe scolaire Adélaïde HAUTVAL où sont mis à disposition :

- 1 salle multi-activité
- 1 salle de motricité
- 1 buanderie
- 2 salles d'activités élémentaires
- 2 salles d'activités maternelles
- 2 salles de restauration : élémentaires et maternelles
- 1 salle de sieste
- 1 bureau de direction
- 1 salle pour l'équipe d'animation

La commune donne accès à toutes ses salles sportives et culturelles au service animation pour mener ses activités :

- Un centre culturel où se regroupent la médiathèque et la salle de spectacle « le PréO »
- Un centre sportif

Nous disposons également d'un stock de matériel pédagogique permettant de proposer un large panel d'activités (sportive, artistique ...).

#### 2.1.2. HUMAINS

Les équipes se composent de directeurs, d'adjoints, d'animateurs, d'agents de restauration. Le nombre de personnes composant les équipes est conforme au cadre réglementaire de la D.S.D.E.N. - Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

L'équipe est composée :

- D'une responsable diplômée BPJEPS Loisirs tous publics (LTP),
- D'une responsable adjointe diplômée du BPJEPS LTP qui est amenée à assurer également la fonction d'animation durant certains temps d'accueil,
- 11 animateurs/animateuses diplômé(e)s du BAFA ou équivalence ainsi que des stagiaires et des non diplômés ;
- 1 agent de restauration.

Les missions sont les suivantes :

Directrice

- Dirige les temps d'accueil
- Rédige le projet pédagogique avec son équipe et en est le garant
- Met en place un cadre sécurisant pour l'enfant avec l'équipe d'animation
- Assure l'organisation de projets et d'animations éducatives et pédagogiques
- Assure le suivi de formation des stagiaires BAFA/BAFD
- Assure le fonctionnement de l'accueil
- Assure le lien entre les acteurs de l'accueil (équipe, familles, mairie)

directrice adjointe

- Assure le relais de la directrice en cas d'absence
- Prends connaissance et applique les directives du projet pédagogique
- Accompagne les animateurs dans la mise en place d'animations et de projets
- Assure le suivi de formation des stagiaires BAFA
- Assure l'accueil des enfants.
- Assure l'animation des activités et des projets
- Assure la gestion des PAI, et stock infirmerie

Animateurs/trices

- Participe à l'élaboration du projet pédagogique
- Adopte des attitudes et comportements répondant aux objectifs pédagogiques (sécurité, rythme)
- Mets en place des activités / projets en corrélation avec les objectifs pédagogiques
- Assure l'accueil des enfants.
- Assure l'animation des activités et des projets

Agent de restauration

- Assurent la mise en place de l'espace de restauration
- Assurent le service de restauration, en respectant les normes d'hygiène
- Assurent la propreté de l'espace de restauration (cuisine et salle).

Un briefing quotidien avant chaque temps d'accueil est fait avec les animateurs. Un débriefing a lieu après l'accueil du temps méridien.

## 2.2. LA PLACE DE L'ENFANT AU SEIN DE LA STRUCTURE

Nous considérons l'enfant comme un être unique, compétent et en plein développement. Il n'est pas un adulte miniature, mais un acteur de sa propre croissance, capable de curiosité, d'initiative, d'émotions, de relations sociales et en créativité. L'enfant doit être respecté dans son rythme, ses besoins, ses envies, ses choix.

Il s'agit d'un être en construction (développement physique et moteur, affectif, social, cognitif) ainsi qu'un acteur et non un simple récepteur. L'enfant apprend en agissant, explorant, expérimentant. Il a besoin de vivre les choses par lui-même. En ce sens, nous souhaitons offrir un environnement favorisant la prise d'initiative, la liberté de choix, la découverte active, la responsabilisation progressive. L'enfant a besoin de repères, de sécurité et d'écoute. Nous adoptons une posture éducative basée sur l'accompagnement personnalisé, la valorisation de ses efforts et de ses progrès. L'adulte est guide, ressource, encourageant.

Dans notre structure, nous considérons l'enfant comme acteur de son développement. Lors des activités proposées, sa place est centrale : il n'est pas simple exécutant, mais participe activement au déroulement et au sens donné à l'activité. Cette posture éducative ; que l'on retrouve notamment dans les pédagogies actives (Montessori, Freinet, Reggio Emilia...) vise à favoriser son autonomie, son épanouissement, et le développement de ses compétences globales (motrices, langagières, sociales, cognitives...). Les activités proposées sont donc pensées pour encourager l'autonomie, la participation active, la coopération et l'expression personnelle, tout en respectant les rythmes et les besoins propres à chaque tranche d'âge.

Les activités sont conçues de manière à respecter le rythme, les envies et les besoins de chaque enfant sur la base d'un constat réalisé par l'équipe d'animation. L'adulte propose un cadre sécurisant et stimulant, mais l'enfant reste libre de participer ou non, d'observer avant d'agir, ou encore de s'approprier l'activité à sa manière. Cette liberté permet à l'enfant de développer sa curiosité naturelle, de prendre des initiatives et de faire ses propres expériences.

Les activités favorisent les interactions sociales (coopération, partage, communication). L'enfant apprend à vivre en groupe tout en étant reconnu en tant qu'individu.

L'environnement est aménagé pour permettre à l'enfant de choisir et manipuler librement le matériel. Nous privilégions les ateliers libres ou semi-dirigés, qui permettent à l'enfant de s'investir selon ses intérêts du moment. Cela favorise la prise de décision, le développement sensoriel, et la construction de la pensée.

Les activités sont aussi des occasions pour l'enfant de s'exprimer, verbalement ou non, d'explorer sa créativité, et de partager avec les autres. L'équipe valorise toutes les formes d'expression (artistique, corporelle, langagière...), en tenant compte du niveau de développement de chaque enfant. Nous mettons un point d'honneur à écouter l'enfant, à lui demander son avis, à accueillir ses émotions, et à lui permettre de se sentir reconnu.

Le rôle de l'adulte : L'adulte a un rôle d'observateur, de médiateur, et de facilitateur. Il ne dirige pas l'activité, mais accompagne l'enfant dans ses découvertes, propose des enrichissements, pose des mots sur ses actions, encourage sans imposer. Il respecte l'enfant comme un être humain à part entière, capable de choix et de réflexion. L'erreur est accueillie comme une étape naturelle du processus d'apprentissage, dans un climat bienveillant et sécurisant, jamais perçue comme un échec. Cela permet à l'enfant d'oser, d'explorer sans peur d'être jugé.

La structure est en capacité d'accueillir des enfants en situation de handicap, notamment ceux à mobilité réduite, grâce à des aménagements spécifiques tels qu'un ascenseur et des sanitaires adaptés. Afin de garantir un accueil individualisé et de qualité, un entretien préalable avec la famille est vivement recommandé. Celui-ci

permettra d'évaluer les besoins spécifiques de l'enfant, ses capacités, ainsi que les aménagements et accompagnements à mettre en place pour assurer son bien-être et sa pleine participation aux activités.

L'ensemble de l'équipe éducative, en lien avec les familles et les accompagnateurs habituels de l'enfant (médecin, éducateur, AESH...), s'engage à œuvrer dans une dynamique collaborative autour d'un objectif commun : le bien-être de chacun au sein de la structure. Les animations, les temps de vie quotidienne (repas, repos...) et les horaires pourront être adaptés en concertation avec les parties concernées, afin de favoriser l'inclusion et le respect du rythme de l'enfant.

### 2.3. Fonctionnement : objectifs pédagogiques, démarches, modalités d'évaluation

Les activités proposées seront pensées de manière à pouvoir s'adapter à la composition du groupe. Les animateurs devront faire preuve d'adaptabilité, en ajustant le niveau de faisabilité, la durée et les supports selon l'âge et les capacités des enfants.

Certaines animations pourront être menées avec des groupes mixtes (maternelles et élémentaires) afin de favoriser la coopération, l'entraide et la transmission entre les âges. D'autres, au contraire, pourront être organisées par tranches d'âge, lorsque cela facilitera la participation et le respect du rythme de chacun. Cette flexibilité dans la mise en place des activités permettra de répondre aux besoins de tous les enfants, tout en garantissant la cohérence du projet pédagogique et la qualité des temps d'animation.

#### 2.3.1. LA PÉDAGOGIE EMPLOYÉE

Dans notre approche pédagogique, nous privilégions une démarche fondée sur la liberté de choix, la coopération intergénérationnelle, l'autonomie, l'expression artistique et culturelle, ainsi que la participation active de tous. Cette pédagogie s'appuie sur la réalisation de projets choisis et construits par les participants eux-mêmes, selon leurs centres d'intérêt, leurs envies et leurs compétences. Les groupes sont constitués volontairement de tranches d'âge mixtes afin de favoriser l'apprentissage entre pairs, l'entraide et le développement de liens enrichissants entre les générations. Les enfants et les jeunes sont invités à concevoir, planifier, réaliser et valoriser des projets concrets, souvent à dimension artistique, culturelle ou citoyenne. Dans l'exercice de ses missions, l'animateur se positionne comme un facilitateur, veillant au respect du cadre et à la bienveillance, tout en soutenant les enfants dans le développement de leur autonomie, inscrivant ainsi son action dans une véritable démarche d'autonomisation.

L'expression personnelle, sous toutes ses formes (écrite, orale, plastique, corporelle, musicale...), est encouragée tout au long du processus, comme un levier de développement de soi et de participation au collectif. Chaque projet se termine par une phase de valorisation (exposition, présentation publique, restitution artistique...), permettant de renforcer la confiance en soi et de reconnaître la contribution de chacun au sein du groupe. Cette démarche active, ouverte et inclusive vise à former des individus libres, créatifs, solidaires et responsables.

Nous nous inspirons des deux pédagogues suivantes :

- **Maria Montessori** pour l'autonomie, le libre choix, et le mélange des âges.
- **Reggio Emilia** pour la pratique d'expression artistique, les projets et la participation collective.

Les objectifs précités dans ce document sont déclinés pour les temps d'accueil du périscolaire de la manière suivante :

**Objectif général 1 : Développer la notion de Co-éducation entre les ALSH et les différents acteurs de la vie de l'enfant**

**Favoriser la communication entre les acteurs**

- Mise en place de carnets de liaison ou d'un espace numérique partagé.
- Affichages informatifs à l'accueil.
- Réunions d'échanges régulières avec les familles (cafés parents, réunions de rentrée...).

**Construire des projets partagés**

- Ateliers parents-enfants.
- Journées portes ouvertes ou fêtes partagées.
- Implication des familles dans certaines activités ou sorties.

**Promouvoir une posture professionnelle réflexive**

- Grilles d'observation partagées.
- Évaluations croisées des projets menés.
- Recueil de la parole des familles et des enfants (questionnaires, boîtes à idées...).

## **Objectif général 2 : Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant au sein du groupe**

Créer un cadre bienveillant et sécurisant en respectant le rythme et besoins de chacun

- Instaurer des règles de vie claires, élaborées avec les enfants, pour favoriser le respect mutuel.
- Mettre en place des rituels rassurants (accueil individualisé, temps calmes...).
- Diversifier les activités pour répondre à différents profils (manuels, créatifs, coopératifs...).
- Organiser des temps en petits groupes pour favoriser l'attention à chacun.

Favoriser la connaissance, l'expression de soi, les compétences et les talents individuels

- Proposer des activités centrées sur l'expression de soi (dessin libre, théâtre, jeux de rôle...).
- Encourager les enfants à exprimer leurs envies, leurs idées et leurs ressentis.
- Offrir des temps individuels d'échange avec les animateurs.
- Mettre en place des projets valorisant les savoir-faire des enfants (les enfants peuvent animer un atelier).

Permettre aux enfants de faire des choix et de devenir autonome en favorisant des relations positives au sein du groupe

- Offrir des temps d'activités à choix multiples ou en libre accès.
- Responsabiliser les enfants à travers des rôles (gestion du matériel, meneur de jeux...).
- Proposer des espaces où l'enfant peut se recentrer si besoin (espace cocooning...).
- Organiser des jeux coopératifs et activités de cohésion.

### **Objectif général 3 : Développer l'autonomie et la responsabilisation**

#### Favoriser la prise d'initiatives en encourageant la reflexion et la prise de décisions

- Proposer des activités où l'enfant peut choisir son rôle ou son mode de participation.
- Mettre en place des projets que les enfants peuvent co-construire (activités à thème, mini-projets...).
- Encourager les enfants à proposer des idées et à les mettre en œuvre avec l'accompagnement des adultes.

#### Aménager les espaces et leur environnement pour favoriser l'autonomie

- Organiser l'espace de manière lisible et accessible : matériel à hauteur, coins bien identifiés, pictogrammes ou codes couleur pour les plus jeunes.
- Créer des espaces que les enfants peuvent gérer en autonomie (coin calme, coin jeux, coin créatif).
- Confier des responsabilités concrètes aux enfants : mise de table, rangement, distribution du matériel, animateur d'un jeu, etc.
- Mettre en place un tableau de responsabilités tournantes (affiché et suivi).
- Impliquer les enfants dans l'élaboration des règles de vie et dans leur application.

#### Offrir des choix d'activités variées et adaptées

- Aménager des temps d'activités libres avec plusieurs propositions, en laissant le choix à l'enfant.
- Organiser des « coins autonomes » (coin lecture, jeux de société, bricolage, etc.) en accès libre.
- Laisser la possibilité aux enfants de proposer leur activité et ou projet...

### **2.3.2. ACCUEIL DE MIDI**

#### **La pause méridienne et la restauration :**

La pause méridienne est un temps de récupération et de bien-être pour l'enfant. Elle ne se limite pas au simple fait de se restaurer, mais représente un véritable temps de récupération nécessaire à l'équilibre de l'enfant, en particulier dans le cadre de journées scolaires ou d'accueil prolongé.

L'équipe veille à ce que :

- Le rythme de chaque enfant soit respecté (temps de repas ni trop précipité ni trop long),
- Le cadre soit chaleureux et bienveillant, favorisant les échanges et la coopération entre enfants,
- Les enfants soient impliqués dans le déroulement du repas à travers des responsabilités adaptées à leur âge (chef de table, service de l'eau, débarrassage...),
- L'acquisition de gestes d'autonomie et de savoir-vivre soit encouragée (utiliser correctement les couverts, goûter les aliments, respecter les autres, etc.).

Avant ou après le repas, les enfants ont la possibilité de participer à des temps d'animation variés qui tiennent compte :

- Des saisons (activités en extérieur privilégiées lorsqu'il fait beau, jeux calmes en intérieur en hiver, accès à la salle de motricité de l'école maternelle),
- Des thématiques pédagogiques abordées dans la structure (écologie, citoyenneté, créativité, etc.),
- Des besoins des enfants, qui peuvent varier d'un jour à l'autre : certains auront besoin de se défouler, d'autres de se poser, c'est pour cela que chaque animateur propose une activité différente et que les enfants peuvent choisir l'activité à laquelle ils souhaitent participer.

L'équipe propose ainsi :

- Des temps calmes : lecture, coin repos, dessins, jeux de société, relaxation,
- Des coins permanents, activités libres, choisies par les enfants pour favoriser l'autonomie et la responsabilisation,
- Des animations encadrées (ateliers manuels, jeux coopératifs, jeux d'extérieur), permettant la découverte, l'expérimentation, le vivre-ensemble.

Les repas sont élaborés par un traiteur qui les achemine en liaison froide jusqu'à l'office de restauration.

Afin de garantir un service de restauration de qualité, un cahier des charges est élaboré par l'équipe de direction, mettant en avant la qualité du repas par rapport à son coût.

Le repas est à 4 composantes, composé d'une entrée ou d'un fromage, d'un plat avec accompagnement et d'un dessert (fruit...). Un plat végétarien pour tous les enfants est défini par notre prestataire une fois par semaine.

Les enfants qui déjeunent sur place ont la possibilité de choisir un régime alimentaire à l'année en le signalant dans le dossier d'inscription (repas sans porc, repas standard, repas sans viande).

Le repas est libre et autonome : dans une logique d'éducation à l'autonomie et à la responsabilité, un fonctionnement de type repas libre peut être mis en place, notamment avec les enfants les plus âgés ou dans le cadre d'un projet éducatif spécifique. Ce mode d'organisation repose sur le principe que les enfants accèdent au repas à leur rythme, dans un ordre non imposé, tout en respectant un cadre horaire défini. Ils sont alors encouragés à gérer eux-mêmes certains aspects de ce temps (mise en place, service, débarrassage, gestion des déchets...), sous la supervision bienveillante de l'équipe d'animation. Ce dispositif permet de développer chez l'enfant des compétences sociales, organisationnelles et citoyennes. La mise en place d'un repas libre se fait de manière progressive, en fonction de la maturité des enfants, de leur capacité à respecter les règles de vie collective et de l'organisation matérielle possible dans la structure. Des temps de régulation et de bilan peuvent être proposés avec les enfants afin d'ajuster le dispositif, valoriser les réussites et identifier ensemble les points à améliorer.

---

### 2.3.3. ACCUEIL DU SOIR

Le temps d'accueil du soir a pour finalité d'offrir un cadre sécurisant, convivial, éducatif, bienveillant et agréable à l'enfant après la journée de classe. Il constitue un moment de transition entre le temps scolaire, souvent dense et cadré, et le retour au domicile familial. L'accueil du soir doit permettre à chaque enfant de se détendre, de se reposer, de jouer librement ou de participer à des activités selon ses envies et son niveau de fatigue.

L'accueil du soir se déroule **de 15h55 à 18h30**, dans les locaux de l'accueil périscolaire et ceux mutualisés avec l'école (salle de motricité et multi activité) ...

Les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation à la sortie des classes. Après une journée d'apprentissage, certains ont besoin de se défouler, d'autres de se reposer ou de discuter. L'équipe veille à ne pas imposer une activité mais à proposer plusieurs choix et à laisser l'enfant acteur de son temps de loisirs. Les transitions sont calmes et ritualisées pour sécuriser les plus jeunes.

- **Des temps d'animation sont organisés :**

- **Des activités dirigées ou libres :**
  - Propositions selon un thème hebdomadaire ou mensuel (ex : nature, saisons, émotions, sport, arts...).
  - Choix libre pour l'enfant : atelier manuel, jeux de société, activités motrices, coin lecture, construction...
  
- **Des jeux calmes / Temps libre encadré :**
  - Activités de détente (lecture, dessin, coin imitation, musique douce).
  - Rangement collectif et participation des enfants.

- **Temps de transitions / Départ échelonné / lien avec les acteurs de la vie de l'enfant**

- Accueil des parents, échanges sur la journée.
- Transmission des informations importantes.
- Vérification des départs autorisés.

Les échanges entre enseignants, animateurs et parents sont essentiels pour assurer une cohérence éducative. La direction transmet quotidiennement les informations importantes (fatigue, comportement, incidents, réussite particulière, etc.). Une attention particulière est portée à la qualité du lien avec les familles, qui constitue un prolongement naturel du travail éducatif.

---

#### 2.3.4. ACCUEIL DES MERCREDIS ET VACANCES

Dans un premier temps, les enfants de petite section sont pris en charge de façon distincte, encadrés par deux animatrices. Le but est qu'ils se familiarisent avec le bâtiment, les différents outils mis en place et qu'ils puissent assimiler le fonctionnement avec ses repères et ses règles. Ils intégreront le reste du groupe au fur et à mesure durant l'année scolaire.

Les mercredis sont pensés comme un véritable temps d'ouverture, d'exploration et d'épanouissement pour les enfants, en dehors du cadre scolaire. À travers une programmation volontairement variée, l'équipe d'animation propose des activités favorisant l'expression sous toutes ses formes : création artistique, jeux sportifs, activités manuelles, découvertes culturelles, ou encore temps d'expression orale et corporelle. Ces moments permettent à chaque enfant de découvrir de nouveaux centres d'intérêt, de développer ses compétences et de prendre du plaisir dans l'action.

Ces temps sont également conçus pour être évolutifs et co-construits avec les enfants. Dans une logique participative, ils sont invités à formuler des idées, à imaginer des projets ou à adapter des propositions existantes. Accompagnés par les animateurs, ils sont encouragés à prendre des initiatives, à faire preuve de créativité et à s'impliquer activement dans la vie de leur accueil de loisirs.

En parallèle des activités régulières, l'équipe organise également des temps forts sous forme de journées à thème ou de projets événementiels. Ces journées, entièrement scénarisées autour d'un univers spécifique, permettent de vivre une expérience collective immersive et originale. Elles mobilisent différentes compétences chez les enfants (expression, réflexion, coopération) tout en stimulant leur imagination et leur esprit d'équipe.

Les grands jeux proposés ponctuellement viennent compléter cette dynamique. Ils offrent aux enfants la possibilité d'évoluer dans des mondes fictifs, de relever des défis collectifs et de collaborer pour atteindre un objectif commun. Ces moments ludiques renforcent la cohésion du groupe, le respect des règles, et la capacité à jouer ensemble dans un esprit de coopération et de bienveillance.

Durant les temps d'ouverture pendant les vacances scolaires, tous les enfants sont accueillis à l'ALSH les ExplORateurs (cf projet pédagogique des ExplORateurs).

---

### 2.3.5. MISE EN PLACE DU PLAN MERCREDI

Afin de renforcer la cohérence et la continuité éducative sur son territoire, la commune a fait le choix de mettre en place un Projet Éducatif Territorial (PEDT) intégrant le Plan Mercredi à la rentrée de septembre 2019. Ce dispositif, élaboré en concertation avec l'ensemble des partenaires éducatifs – écoles, associations, services municipaux et représentants des familles – a pour ambition de proposer aux enfants un cadre éducatif harmonieux, structuré et épanouissant tout au long de la semaine.

Le PEDT s'articule autour de plusieurs objectifs prioritaires :

- Créer des passerelles entre les différents temps de vie de l'enfant, en favorisant la collaboration entre les accueils périscolaires, les écoles et le tissu associatif local ;
- Développer des projets et des activités adaptés à chaque tranche d'âge, en veillant à prendre en compte les besoins, les envies et les capacités de tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap ;
- Renforcer le lien social en favorisant la coopération, le partage et la solidarité entre les enfants, les familles et les acteurs éducatifs ;
- Respecter le rythme biologique de l'enfant, en adaptant l'organisation des journées pour garantir des temps d'apprentissage, de repos et de loisirs équilibrés.

Les objectifs pédagogiques définis pour le temps d'accueil du mercredi reprennent une partie des orientations fixées dans le PEDT – Plan Mercredi. La mise en œuvre de ce dispositif s'inscrit dans un double dynamique : d'une part, consolider les actions et projets déjà existants, portés par les équipes éducatives et les associations locales ; et d'autre part, stimuler la création de nouveaux projets permettant d'enrichir l'offre éducative et de renforcer les partenariats entre les différents acteurs de la vie de l'enfant.

Ainsi, les projets déjà en place et entrant dans le cadre du PEDT – Plan Mercredi sont pérennisés et valorisés, tandis que de nouvelles initiatives voient le jour au fil de l'année, en fonction des besoins repérés et des propositions émanant du terrain. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la volonté de la commune de favoriser le bien-être, la curiosité et l'épanouissement de chaque enfant, tout en construisant une véritable continuité éducative entre le temps scolaire, le temps périscolaire et le temps familial.

## 2.4. LES SORTIES

Dans le cadre de notre projet éducatif, des sorties sont régulièrement proposées afin d'enrichir l'expérience des enfants au sein de notre structure et de leur permettre de découvrir de nouveaux environnements de manière ludique et sécurisée.

Fréquence des sorties :

- Pendant l'année scolaire, les sorties sont organisées certains mercredis, à raison d'environ une sortie tous les deux mois.
- Durant les vacances scolaires, nous prévoyons une sortie par semaine, intégrée dans le programme d'animation.

#### Un contenu toujours en lien avec le thème éducatif :

Chaque sortie est soigneusement choisie pour s'inscrire dans le thème pédagogique du moment, en cohérence avec le projet mis en place par l'équipe. Qu'il s'agisse de visites culturelles, d'ateliers créatifs, d'activités sportives ou de découvertes nature, l'objectif est de stimuler la curiosité, favoriser l'apprentissage actif et offrir des expériences collectives enrichissantes.

#### Une organisation rigoureuse et adaptée :

Les sorties sont préalablement préparées par l'équipe de direction, en lien direct avec les prestataires d'accueil (musées, fermes pédagogiques, structures sportives, etc.).

Chaque détail est anticipé : les modalités d'accueil du groupe, le déroulement de la journée, la répartition des enfants en fonction de leur âge, la logistique (transport, repas, horaires...).

Les activités sont adaptées à l'âge des enfants, tant sur le plan du contenu que du rythme, afin de garantir accessibilité, intérêt et sécurité pour tous.

#### Un encadrement attentif et bienveillant :

Les animateurs sont mobilisés tout au long de la journée pour assurer la sécurité, l'encadrement et le bien-être des enfants. Leur rôle est d'accompagner les enfants dans leurs découvertes, de gérer les moments clés de la journée (accueil, repas, goûters, transitions), et surtout de veiller à ce que chaque enfant vive cette expérience dans le plaisir et la sérénité.

## 2.5. LA PLACE DES PARENTS

Au sein de notre structure périscolaire, nous accordons une place essentielle aux parents, considérés comme partenaires à part entière dans l'accompagnement de leurs enfants.

Notre objectif est de créer une relation de confiance, de dialogue et de coopération entre les familles et l'équipe éducative, dans l'intérêt du bien-être et de l'épanouissement des enfants.

La qualité de l'accueil passe par une communication fluide entre les parents et les professionnels :

- Temps d'échange quotidiens lors des arrivées et départs (transmission d'informations importantes, retours sur la journée de l'enfant),
- Affichage des plannings et menus, pour permettre aux familles de suivre les activités proposées,
- Informations par mail ou via des outils numériques en cas d'événements ou de changements,
- Disponibilité de la direction pour toute question, demande ou entretien individualisé.

Les parents sont régulièrement invités à participer à certains temps forts, tels que :

- Goûters partagés, expositions de travaux d'enfants,
- Fêtes ou événements ponctuels (kermesse, marché de Noël, fête de fin d'année...),
- Projets spécifiques comme "L'Heure du conte", où les grands-parents ou parents peuvent venir lire une histoire ou animer un petit atelier intergénérationnel.

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. À ce titre, leur regard et leurs retours sont pris en compte dans la réflexion éducative. L'équipe veille à instaurer un climat d'écoute et de respect mutuel, notamment en cas de difficultés, de besoins particuliers ou d'adaptation nécessaire de l'accueil.

Travailler en partenariat avec les familles permet d'assurer une continuité éducative entre la maison, l'école et le périscolaire. Cela favorise une meilleure compréhension du comportement et des besoins de chaque enfant, et renforce le sentiment de sécurité affective et de cohérence éducative.

## 2.6. PARTENAIRES ET PROJETS

Tout au long de l'année scolaire, l'équipe d'animation propose aux enfants, sur les temps périscolaires du midi et du soir, une programmation riche et variée d'activités adaptées à leurs besoins, à leurs rythmes et à leurs centres d'intérêt. Ces temps éducatifs sont conçus comme des espaces de détente, de découverte et de socialisation, complémentaires aux apprentissages scolaires.

Les animations proposées couvrent plusieurs domaines : activités artistiques (dessin, peinture, théâtre, musique...), sportives (jeux collectifs, parcours moteurs, activités d'initiation), d'expression (conte, débat, jeux de rôles), culturelles (découverte du patrimoine, ouverture sur le monde, médiation scientifique), ainsi que des activités manuelles favorisant la créativité, la motricité fine et le plaisir de faire soi-même.

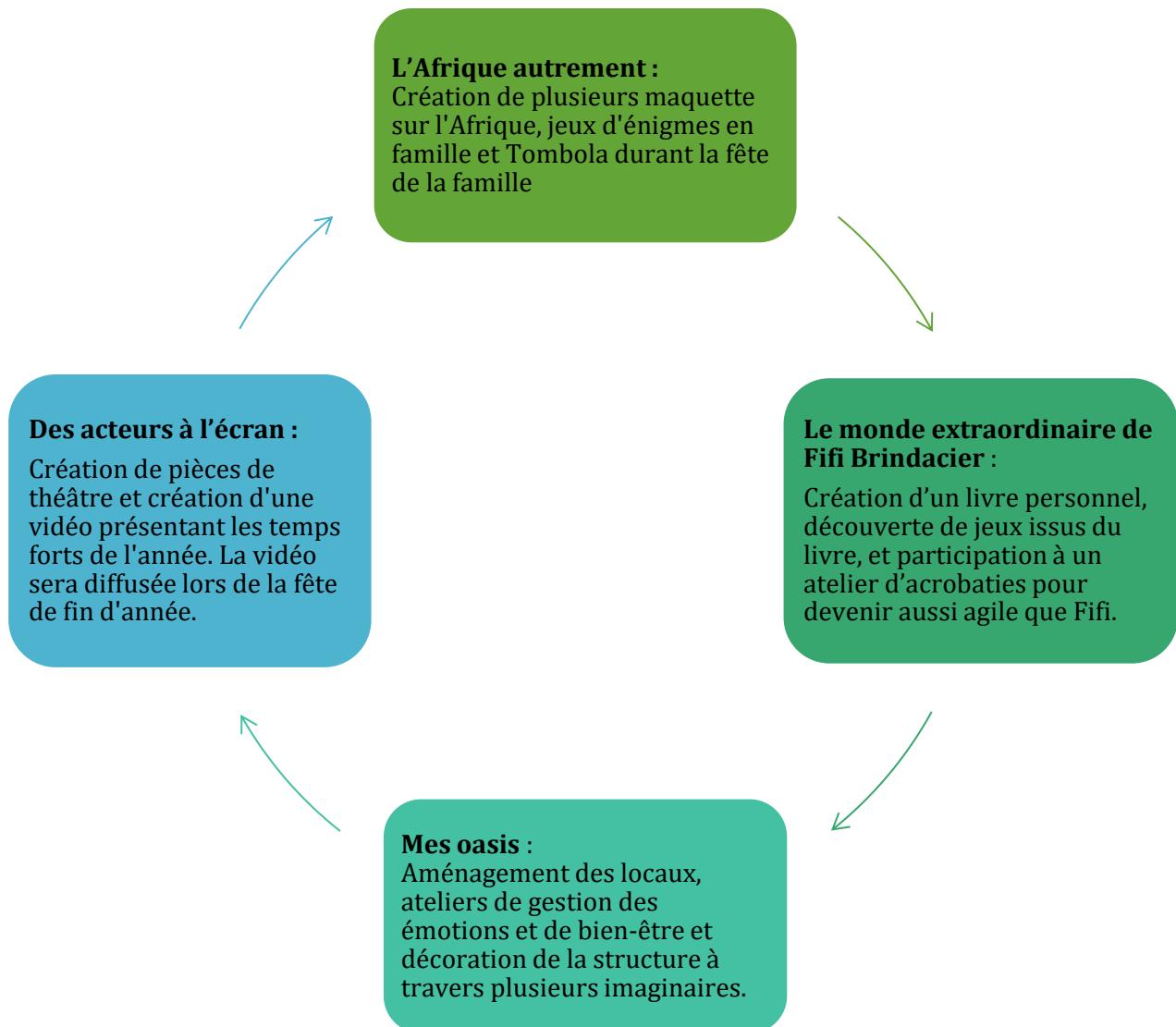
Conformément à notre démarche pédagogique basée sur la participation active des enfants, ceux-ci sont régulièrement invités à exprimer leurs envies, à proposer des idées d'activités ou même à participer à leur mise en œuvre. Ce fonctionnement participatif permet de valoriser leur parole, de renforcer leur autonomie et de favoriser l'émergence d'une dynamique de groupe bienveillante et inclusive. L'équipe d'animation veille à instaurer un climat de confiance dans lequel chaque enfant se sent libre de participer, d'expérimenter, et de s'épanouir dans le respect de ses choix et de son rythme.

**Voici une présentation des projets et des temps forts de cette année :**

Les projets « fil rouge »

- **La fête de fin d'année :** C'est l'occasion de mettre en avant l'implication des enfants dans les ateliers proposés durant l'année, sous forme de spectacle et/ou d'exposition.
- **L'Heure du conte :** Dans le cadre de notre accueil de loisirs du mercredi, nous mettons en place un projet intergénérationnel intitulé "L'Heure du conte", visant à favoriser les échanges et les liens entre les enfants de maternelle et les aînés de leur entourage familial.
- **Les inter-péri's avec les explorateurs et l'Escal'Jeunes de Mittelhausbergen :** Dans une volonté d'ouverture, de partage et de découverte, les périscolaires d'Oberhausbergen s'associe à celui de Mittelhausbergen pour mettre en place un projet inter-péri, favorisant les échanges entre enfants de différentes communes.

Les projets d'animation ponctuels :



Les temps forts de l'année :

